

Léon BERNIER

chercheur, INRS –Urbanisation, culture et société

(1990)

“La fugue : fuite ou quête  
de la famille.”

Collection “Sociologie de la femme et de la famille”

**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**  
CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi  
Courriel: [classiques.sc.soc@gmail.com](mailto:classiques.sc.soc@gmail.com)  
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>  
à partir du texte de :

Léon BERNIER

**“La fugue : fuite ou quête de la famille.”**

In ouvrage sous la direction de Denise Lemieux, *Familles d'aujourd'hui*, chapitre 12, pp. 215-224. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1990, 243 pp.



Courriels : [denise.lemieux@inrs-ucs.quebec.ca](mailto:denise.lemieux@inrs-ucs.quebec.ca)

Léon Bernier : [leonlinda@tantien.com](mailto:leonlinda@tantien.com)

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 6 novembre 2022 à Chicoutimi, Québec.



## Léon BERNIER

chercheur, INRS –Urbanisation, culture et société

“La fugue : fuite ou quête de la famille.”



In ouvrage sous la direction de Denise Lemieux, *Familles d'aujourd'hui*, chapitre 12, pp. 215-224. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1990, 243 pp.

**Note pour la version numérique :** La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[215]

**Familles d’aujourd’hui.**  
Troisième partie : Les soutiens de la famille

## Chapitre 12

---

### “La fugue : fuite ou quête de la famille.”

par Léon BERNIER

chercheur, Institut québécois de recherche sur la culture

La fugue, c’est-à-dire ce geste qui consiste à s’envoler dans la nature sans prévenir ses proches <sup>1</sup>, a depuis longtemps stimulé l’imagination des romanciers, mais a jusqu’à récemment peu retenu l’attention des chercheurs en sciences humaines, à l’exception peut-être des psychologues cliniciens qui ont cependant eux-mêmes peu publié sur le sujet <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La définition que donne Marc Impe de la fugue est la suivante : « ... il s’agit d’un comportement par lequel un individu cède au besoin de partir et quitte, pour une durée plus ou moins longue, l’endroit où le lient ses obligations familiales et professionnelles. » Marc Impe, *La fugue des adolescents : d’une approche déterministe et linéaire à une approche phénoménologique et systémique*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1981, p. 23.

<sup>2</sup> Un effort de recherche a été fait surtout depuis une dizaine d’années en vue d’ajouter à la connaissance descriptive du phénomène une perception plus analytique du processus qui l’engendre. Dans leur bibliographie sur la question, Lord et Messier ont bien résumé l’ensemble des dimensions introduites dans les différentes recherches (dimensions psychologiques, dimensions psychosociologiques reliées à la famille, à l’école, aux groupes de pairs, et dimensions sociologiques) et nous y renvoyons le lecteur. Gabriel Lord et Camille Messier, *La fugue du foyer familial à l’adolescence*, Québec, Gouv. du Québec, Comité de la protection de la jeunesse, 1985.

## **LA FUGUE : VERS UN SCHÈME DE COMPRÉHENSION**

Il faut dire que la fugue reste un comportement relativement peu fréquent. Par exemple si l'on se fie aux statistiques policières concernant les personnes rapportées disparues, on estime qu'il y aurait environ 4 000 cas de disparitions par année à Montréal chez les moins de 18 ans, ce chiffre incluant non seulement les fugues proprement dites mais toutes les disparitions ayant fait l'objet d'un signalement ainsi que les fugues répétées d'un même individu. Les résultats encore largement inédits de la recherche sur les enfants disparus réalisée par l'équipe du ministère du Solliciteur général du Canada sont venus préciser que parmi les 4 000 disparitions annuelles de mineurs à Montréal il y aurait environ 3 000 cas de fugues et que ces 3 000 fugues impliqueraient à peu près 2 000 fugueurs<sup>3</sup> différents<sup>4</sup>. Rapporté au chiffre de la population montréalaise de moins de 18 ans (qui était d'environ 370 000 en 1986<sup>5</sup>) ce nombre estimé de fugueurs apparaît donc assez restreint (de

---

Pour le Canada signalons l'étude de Mark-David Janus et al., *Adolescent Runaways : Causes and Consequences*, Lexington, Mass/Toronto, Lexington Books, 1987. Il faut également mentionner une importante étude réalisée par une équipe du ministère du Solliciteur général du Canada dans quatre villes canadiennes (Surrey, Edmonton, Toronto et Montréal) et dont les résultats ont fait l'objet de rapports de recherche à circulation limitée : Joan Fisher, *Projet de recherche sur les enfants disparus*, vol. 1, Ottawa, Solliciteur général du Canada, 1989 ; Anne Morissette, *Projet de recherche sur les enfants disparus*, vol. 2 (Montréal), Ottawa, Solliciteur général du Canada, 1989. Le phénomène de la fugue est également analysé dans une étude réalisée dans la région de Québec sur les jeunes en centre d'accueil : Lise Binet et Teresa Shérif, *15 ans et en centre d'accueil*, tome 2, *Devons-nous encore les placer ?*, Québec, Centre de services sociaux de Québec, 1988.

<sup>3</sup> Ces chiffres, ainsi que la présente réflexion dans son ensemble, concernent tout autant les fugueuses que les fugueurs. Pour ne pas alourdir le texte, le masculin comprend ici le féminin.

<sup>4</sup> Anne Morissette, *op. cit.*

<sup>5</sup> Estimé pour l'île de Montréal, fait à partir des statistiques démographiques du Bureau de la statistique du Québec : Louis Duchesne et al., *La situation démographique au Québec*, édition 1988, Québec, Gouvernement du Québec,



l'ordre de 0,5%), ce qui explique en partie qu'on se soit peu attardé jusqu'à présent à l'étude rigoureuse de ce phénomène.

[216]

Une seconde raison est qu'il s'agit d'un phénomène difficile à saisir, comme l'est d'ailleurs tout ce qui touche la vie privée des individus et des familles, qui délimite dans le champ social ce qu'on pourrait appeler un espace réservé. Avec l'évolution historique des sociétés et avec en particulier la séparation de plus en plus nette de la sphère économique et de la sphère domestique (processus que d'autres avant moi ont éloquemment évoqué durant ce colloque) s'est en effet bâti dans l'isolat des familles un tissu complexe de rapports interindividuels qui pour l'essentiel échappe à l'observation mais constitue un véritable fondement affectif du social. La fugue, en particulier la fugue du foyer familial ressortit dans une très large mesure à cet ordre de l'affectif pour l'étude duquel une sociologie reste presque entièrement à élaborer.

Sans prétendre aller bien loin dans l'édification de cette sociologie, on peut tenter à partir de la fugue d'y pratiquer quelques avancées. Le domaine de l'affectif se révélant davantage dans les situations de crise, la fissure, ou devrions-nous dire la blessure, qu'y ouvre la fugue devient d'ailleurs une voie privilégiée d'accès à cette assise autrement peu évidente quoique éminemment opérante de la vie sociale.

Geste parfois superbe d'un être en quête de liberté et d'aventure, la fugue est plus souvent le cri muet d'un individu qui a mal et qui en général a mal à sa famille. Peu de fugues ont le caractère d'une rupture définitive. Fuite obligée devant une menace à l'intégrité de sa personne, ou aveu d'impuissance à changer de l'intérieur une situation qu'il refuse ou dans laquelle il se sent rejeté, la fugue prend fréquemment le sens d'une action de dernier recours à travers laquelle le fugueur affiche plus qu'il ne rompt des attachements. Le paradoxe ou l'un des paradoxes que contient la fugue est qu'elle vise le maintien ou plutôt la restauration de liens préexistants par la voie d'une suspension apparente ou illusoire de ceux-ci.

Cela dit autrement, la fugue n'est pas toujours et est même rarement une fuite au premier degré. Elle est en général un geste au second degré,

---

1988, tableau 204, Population selon le groupe d'âge et le sexe par région administrative, Québec, 1976, 1981, 1986.

portant message et adresse, et qui demande pour être compris d'être bien lu et interprété. Lorsque c'est le cas, la fugue prend alors la dimension d'un « jeu » au sens théâtral du terme, d'un jeu mis en scène par le protagoniste (fugueur ou fugueuse) qui n'a [217] cependant pas le contrôle sur les réparties des autres acteurs du drame.

Si l'une des dimensions de la fugue consiste en une confrontation de l'inconnu, avec les risques que cela implique, l'inconnu qu'à travers son geste le fugueur choisit d'affronter et qui comporte pour lui le plus de risques n'est pas celui que représente le monde extérieur (les. fugueurs ayant d'ailleurs souvent tendance à trouver refuge parmi leurs connaissances) mais bien la réaction immédiate et médiate des personnes quittées. La fugue, répétons-le, a rarement le sens d'une rupture totale, surtout une première fugue, et sa visée principale n'est pas la fuite mais le changement d'une situation. Lorsque disparaît tout espoir de changement, la fugue perd d'ailleurs sa raison d'être et fait plus librement place à un véritable désir de s'en aller vivre ailleurs. Le fil tendu qui jusqu'au bout retient le fugueur dans l'orbite de son milieu est lié à la prétention qu'il peut et qu'il veut continuer d'entretenir en son pouvoir personnel d'émouvoir ses proches, de les émouvoir suffisamment pour qu'ils changent.

En prenant l'initiative d'une mise à l'épreuve de la vitalité affective de son milieu, le fugueur ne fait pas qu'affirmer qu'il a mal, mais pose en même temps un diagnostic émotif sur l'état de ce milieu et des personnes qui le composent. Établissant ce diagnostic en payant de sa personne, le fugueur entend également montrer que dans la situation qu'il dénonce il s'estime en position de légitimité. Cela n'est pas sans faire apparaître un autre paradoxe inhérent à la fugue lorsqu'elle met en scène un mineur.

Si la fugue porte accusation sur les personnes qui constituent le milieu proche du fugueur, il s'agit d'une accusation qui le plus souvent ne vise pas une intervention légale ni même aucune autre intervention d'un tiers. La fugue, malgré l'éclatement qu'elle crée ou plutôt qu'elle révèle dans le tissu affectif ne fait pas en elle-même basculer l'individu en dehors de la dimension privée. Le statut de mineur(e) du fugueur ou de la fugueuse risque cependant d'entraîner une intervention extérieure qui, elle, viendra modifier et fausser l'interprétation du diagnostic que contient la fugue.

Au mieux, le système d'intervention et de prise en charge interprète la fugue comme un cri d'alerte et une demande à l'aide. Au pire, il n'y voit que la transgression de la loi limitant les possibilités [218] pour les mineurs de se prendre eux-mêmes en charge. Dans un cas comme dans l'autre le message que contient la fugue ne se voit pas appliquer comme il se devrait un décodage émotif, mais rationnel. Les professionnels en cause n'y sont ici pour rien. En général ils exercent leur métier du mieux qu'ils peuvent et avec un maximum d'empathie et de compassion. La question est tout simplement que (sauf dans des cas bien précis où ils seraient eux-mêmes pris comme interlocuteurs personnels par un fugueur) le message de la fugue ne s'adresse pas à eux mais à des personnes en liens affectifs avec le fugueur, en général les parents.

La fugue, donc, n'est pas d'abord et en soi un appel à l'aide extérieure, ni une demande de prise en charge (institutionnelle ou communautaire) mais une stratégie qu'emprunte un individu, le plus souvent un adolescent, pour obtenir un changement ou à tout le moins une promesse de changement chez les personnes qui constituent son univers affectif immédiat.

Dans tous les cas, la fugue n'est pas le geste d'un être détruit. Elle est plutôt le signe d'une volonté et d'une force de survie où le fugueur ne cherche pas seulement sa survie propre mais aussi le salut du milieu affectif qu'il définit comme le sien et qui est généralement la famille.

### ***FUGUEURS ET FUGUEUSES : UNE SOCIOGRAPHIE***

Ces quelques réflexions, qui ne sont qu'un embryon d'un schème de compréhension de la fugue que nous sommes actuellement à bâtir, procèdent d'une démarche de terrain qui nous a permis, mes collègues Anne Morissette, Gilles Roy et moi, de réaliser une série d'entrevues individuelles de type histoire de vie avec 45 fugueurs et fugueuses de 14 à 18 ans de la région de Montréal rencontré(e)s pour la plupart en milieu de placement (centres d'accueil fermés, foyers ouverts et foyers de transition)<sup>6</sup>. Même si plusieurs de ces jeunes ont fugué non

---

<sup>6</sup> Le présent texte fut rédigé au moment où nous amorçons à peine l'analyse de ce matériau, qui a fait depuis lors l'objet d'un rapport (à paraître). La

seulement de leur famille mais aussi du milieu de placement et certains à de nombreuses reprises, ce dont il est surtout question ici c'est de la fugue du foyer familial et principalement des premières fugues survenues dans l'histoire quelques fois bien remplie de ces fugueurs.

[219]

À peu d'exceptions, tous les témoignages recueillis révèlent une crise profonde du milieu familial. Cette constatation s'appuie tout autant sur ce que nous ont raconté les jeunes que sur les réticences (souvent chargées d'émotion) que plusieurs d'entre eux ont montrées à se livrer sur cette partie de leur histoire de vie.

Dans la majorité des cas les parents (biologiques ou adoptifs) sont séparés ou divorcés. C'est la plupart du temps (mais pas toujours) la mère qui a assuré la garde des enfants. Le père est souvent inconnu ou parti tôt après la naissance du jeune. Il arrive aussi que ce soit la mère qui soit partie ou qui ait été jugée moins apte que le père pour assumer la garde des enfants. De façon dominante, les familles des jeunes de notre échantillon sont des familles monoparentales ou des familles (plus ou moins) reconstituées. Ce n'est cependant pas leur seule caractéristique.

Que les parents soient ou non séparés, les rapports que les jeunes entretiennent avec eux et le cas échéant leurs nouveaux compagnons ou compagnes, sont presque toujours difficiles. Même quand ils assument la garde de l'enfant, les parents sont d'abord souvent physiquement ou émotionnellement absents. Il n'est pas rare qu'un jeune ait passé son enfance à peu près seul ou sous la garde d'un frère ou d'une sœur à peine plus vieux ou encore de voisins, quand ce n'est dans la rue en compagnie de passeurs de drogues ou de prostitué(e)s. Cette absence des parents ne signifie pas nécessairement qu'il y ait eu négligence « volontaire » de leur part. Dans certains cas, ce sont les circonstances ou les conditions sociales d'existence qu'il faudrait dénoncer. L'enfant est parfois laissé seul ou mal gardé parce que le parent qui en a la garde doit travailler et

---

recherche fut réalisée à l'Institut québécois de recherche sur la culture grâce à une subvention du Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain et d'une subvention-pilote du Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada.

ne dispose pas des ressources nécessaires pour s'assurer une surveillance efficace.

Il est par contre des cas où les parents sont là, mais sans offrir une qualité de présence adéquate. Les cas les plus patents sont ceux où il y a violence physique ou relations incestueuses à l'endroit des enfants. Il y a aussi d'autres cas où la violence (ressentie à tout le moins comme telle par le jeune) prend la forme d'une imposition de valeurs (avec prescriptions de règlements à l'appui) ou d'intolérance exprimée face aux choix et aux volontés du jeune (choix et volontés jugés légitimes par le jeune lui-même). La dimension importante dans certains de ces cas est moins le conflit de valeurs en tant que tel que la distance affective (l'absence d'amour) que le jeune perçoit dans [220] ces exigences répétées de ses parents. Ces derniers cessent alors d'être considérés comme des proches et revêtent plutôt l'allure de tyrans.

Parfois, cependant, c'est réellement le conflit de valeur qui prédomine, comme si les jeunes et leurs parents s'en référaient à deux systèmes de normes distincts. Ces conflits de valeurs semblent notamment très présents chez de jeunes immigrants de deuxième génération. Les occasions de conflit peuvent être diverses mais portent le plus souvent sur l'assiduité et le travail scolaire, la contribution aux tâches domestiques, les heures de sortie, la catégorie d'amis fréquentés, l'alcool, la drogue, les relations sexuelles, les actes plus ou moins délinquants... Les jeunes comprennent que leurs parents puissent vivre à l'occasion des inquiétudes, et même leur reprocher certains de leurs comportements, mais ils admettent beaucoup moins facilement le manque systématique de confiance à leur endroit qu'ils sont nombreux à ressentir de la part des parents. Ce manque de confiance (interprété comme un déplacement du jugement négatif des parents du geste sur la personne même du jeune) peut être vécu dramatiquement et perçu par le jeune comme la négation pure et simple du lien de solidarité familiale (prototype s'il en est d'un lien qu'on souhaite indéfectible).

La fugue du foyer familial, qui peut être parfois motivée par un réflexe de survie face à un milieu à tous égards malsain, peut donc être aussi, comme on l'a dit déjà, un moyen qu'emprunte le jeune pour mettre à l'épreuve une solidarité familiale qu'il soupçonne de défaillance.

Le risque couru par le fugueur est grand, ce qui est déjà un indice que l'enjeu qui sous-tend la fugue l'est également.

Si la fugue réussie est celle qui provoque le changement de situation attendu ou à tout le moins une réaction suffisamment chargée de promesse, la fugue qui rate se retourne presque automatiquement contre son auteur. En plus d'alourdir le contentieux l'opposant à ses proches, le fugueur se voit désormais enlever la légitimité qui soutenait son geste et sommé à son tour de changer. Telle fut l'issue d'à peu près tous les fugueurs que nous avons rencontrés.

[221]

Il faut dire que pour plusieurs de ces jeunes, la mission qu'ils s'étaient donnée était à toutes fins utiles perdue d'avance. On peut supposer que les fugues qui réussissent (qui atteignent leur objectif de changement du milieu familial) sont celles de jeunes qui habituellement n'ont jamais eu à fréquenter un milieu de placement et n'ont même probablement jamais eu affaire de quelque façon aux services sociaux. Telle n'était pas la catégorie de jeunes que nous avons rencontrés, dont certains avaient un dossier bien chargé d'actes délinquants qui ont pu passablement diminuer leur crédibilité en tant que fugueurs.

Je n'ai pas de conclusion à formuler à une réflexion qui n'en est qu'aux balbutiements. Ou aura noté que même si à peu près tout ce dont j'ai parlé concernait la famille, j'ai peu utilisé le terme. L'hésitation était voulue et tenait au fait que la fugue ne met surtout en scène qu'une dimension du vécu familial, soit sa dimension affective. Parler indistinctement de la famille aurait été alors abusif et par trop imprécis. Ce sur quoi j'ai surtout voulu attirer l'attention c'est que la fugue ne rend pas visible uniquement un problème particulier d'un individu et d'une famille mais tout le champ social de l'affectif.

[222]

### **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[223]

[224]



**Fin du texte**